FONDATION
croix-rouge française
Pour la recherche humanitaire et sociale

BOURSE DE RECHERCHE

Appel à candidatures 2021

« Perception des risques et cohésion sociale au Liban »

Avec le soutien de la Croix-Rouge française, de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Agence Internationale de Développement Danoise (DANIDA)

Fondation Croix-Rouge française – 21 rue de la vanne | CS 90070 | 92 126 Montrouge Cedex | +33(0)1 40 71 16 34| contact@fondation-croix-rouge.fr

Présentation

Au cœur des activités de la **Fondation Croix-Rouge française**, une conviction : pour répondre au mieux aux souffrances et en prévenir les causes, il est nécessaire de comprendre les contextes où elles s'expriment et de prendre le temps d'analyser, au plus près des populations vulnérables, les dynamiques à l'œuvre.

La Fondation a pour objectif de mobiliser la communauté scientifique à proximité des populations en souffrance, au Nord comme au Sud, pour apporter des réponses concrètes et durables. Afin d'encourager et de guider cet effort de réflexion et d'innovation, elle finance et accompagne des chercheurs francophones indépendants, en priorité issus des terrains d'intervention, par l'attribution de bourses de recherche postdoctorales sur appels à candidatures. D'une durée d'un an, elles couvrent de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales et proposent des thématiques communes à l'action humanitaire et sociale.

Ces appels portent sur les **4 thématiques de recherche privilégiées** décrites ci-dessous. Leur objet est d'inviter les chercheurs à offrir une meilleure compréhension des vulnérabilités qui affectent les populations, des réponses apportées et des ajustements à faire dans les programmes d'action sociale ou humanitaire dans le but d'améliorer la prise en charge et la prévention en France et dans le monde.

Aux 4 thématiques de recherche privilégiées s'ajoute un sujet transversal, l'**éthique**, pour à la fois aider à structurer le questionnement inévitable suscité par des situations inédites qui imposent de nouveaux choix, et orienter ces derniers vers l'élaboration de réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.

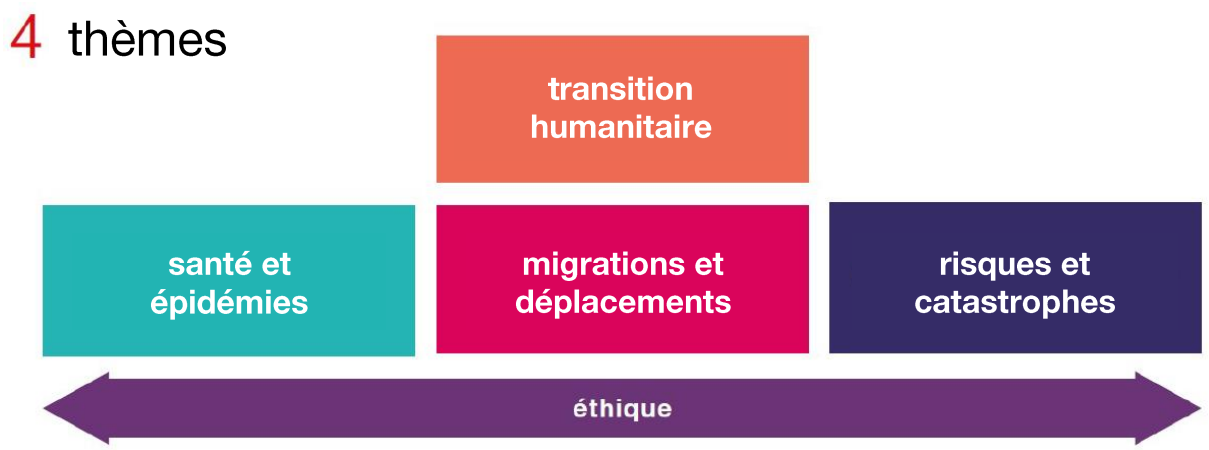

Appel « Perception des risques et cohésion sociale au Liban »

Avec le soutien de la Croix-Rouge française, de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Agence Internationale de Développement Danoise (DANIDA)

La Fondation Croix-Rouge française a décidé de s'associer à la **Croix-Rouge française** pour lancer un appel à candidatures pour **une bourse de recherche postdoctorale individuelle** de **12 mois** sur le lien entre la réduction des risques de catastrophes et la cohésion sociale au Liban.

Thématique et zone géographique de recherche

Nous assistons depuis plusieurs décennies à une augmentation importante du nombre de catastrophes. En effet, le nombre annuel moyen de catastrophes mesuré entre 1997 et 2017 est deux fois plus important qu'entre 1978 et 1997[1]. Chaque année, en moyenne, les catastrophes causées par des aléas naturels touchent 199 millions de personnes, causent 67 000 décès et font plonger 26 millions de personnes dans la pauvreté, selon le Centre de surveillance des déplacements internes (IDMC). Cette tendance à l'augmentation importante du nombre de catastrophes se confirme et semble même s'accentuer pour la décennie à venir[2]. De multiples facteurs sont en cause dans cette évolution : la croissance des populations, l'urbanisation, les changements d'utilisation des terres, mais également les changements climatiques.

Selon le *World Disasters Report 2018*, publié par la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 3 751 catastrophes naturelles ont été enregistrées dans le monde ces 10 dernières années, dont 84 % étaient des aléas liés aux conditions météorologiques. Durant cette période, le nombre estimatif de personnes touchées par des aléas naturels est de 2 milliards, dont 95 % ont été touchées par des aléas liés aux conditions météorologiques, principalement des inondations (36,7 %) et des tempêtes (17 %). Le coût approximatif des dégâts générés par les catastrophes dans les 141 pays touchés dans le monde ces 10 dernières années s'élève à 1 658 milliards de dollars (US), dont 72,6 % sont imputables aux aléas liés aux conditions météorologiques, les tempêtes représentant à elles seules 41,7 % de ces coûts.
Les bouleversements climatiques et aléas naturels ont des conséquences qui dépassent largement les seuls impacts environnementaux. En 2015, à la veille de la

[1] Centre for Research on the Epidemiology of Disasters, « Economic Losses, Poverty & Disasters, 1998-2017 », 2018.
[2] IFRC Secretariat DRR & Climate Action Strategy Paper, 2019-2020.

COP21 de Paris, un rapport de la Banque mondiale confirmait par exemple le lien entre climat et pauvreté, un de ses auteurs affirmant que « 100 millions de personnes supplémentaires pourraient être pauvres en 2030 à cause du changement climatique si les politiques de développement adéquates ne sont pas adoptées ». La hausse continue des températures, l'augmentation de la fréquence des événements naturels extrêmes et de la pollution sont autant de facteurs qui, indéniablement, auront un impact sur les économies des pays les plus vulnérables, majoritairement agricoles et donc fortement dépendantes du climat. Aussi, le changement climatique exacerbe les conflits autour des ressources naturelles, obligeant les populations à des migrations forcées, qui par ailleurs tombent dans un vide juridique puisque le statut de réfugié climatique n'existe pas. Enfin, les catastrophes ont de terribles conséquences sur la santé. Ces conséquences sont multiples et affectent aussi bien directement les populations (décès, blessures, maladies, etc.) que l'organisation des sociétés (récoltes, accès à l'eau, l'électricité, etc.), mais aussi les systèmes de santé (accès des secours, approvisionnement de matériels médicaux, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Entre 1998 et 2017, les catastrophes climatiques et géophysiques ont causé 1,3 million de morts et 4,4 milliards de personnes blessées, sans abris, déplacées, ou nécessitant une assistance urgente[3]. Ces chiffres sont amenés à croître dans les années à venir. En effet, d'ici à 2050, 200 millions de personnes pourraient chaque année avoir besoin de l'aide humanitaire internationale à cause, d'une part, des catastrophes climatiques et, d'autre part, des conséquences socioéconomiques des changements climatiques[4].

Tout cela engendre des crises humanitaires aux causes et modes de gestion spécifiques et dont la multiplication, selon toute prévision, amènera ONG, États, entreprises, institutions internationales à gérer des volumes d'opération en forte croissance à l'avenir. Ce contexte nouveau conduit les acteurs de la société civile et institutions internationales à repenser leur action dans l'optique d'une transition ou articulation plus poussée avec les objectifs du développement durable, et les pouvoirs publics locaux à opter pour des modes innovants de gestion des risques et des catastrophes (nouveaux mécanismes assurantiels, Disaster Risk Reduction) et de transition énergétique. Il est donc important de s'interroger sur ce que ces bouleversements environnementaux impliquent à la fois en termes de conséquences pour les populations ainsi qu'en termes de conception et de pratique de l'action humanitaire.

La réduction des risques de catastrophes est définie comme les « efforts méthodiques visant à analyser et à gérer les causes [des catastrophes], notamment par une réduction de l'exposition aux aléas et de la vulnérabilité des personnes et des biens, une gestion rationnelle des sols et de l'environnement et l'amélioration de la préparation aux événements indésirables »[5]. L'adoption du cadre de Sendai 2015-2030 par l'instance onusienne de la réduction des risques de catastrophes – l'UNDRR (United Nations Office for Disaster Risk Reduction) – a permis de fixer 4 priorités dont la première est de comprendre les risques de catastrophe et de reconnaître l'impact

[3] Centre for Research on the Epidemiology of Disasters, « Economic Losses, Poverty & Disasters, 1998-2017 ».
[4] FICR, *The Cost of doing nothing*, Genève, 2019.
[5] Centre for Research on the Epidemiology of Disasters, « Les données en cas de catastrophe : une perspective équilibrée » in CRED CRUNCH, n° 27, Bruxelles, 2012.

majeur des changements climatiques sur les populations. Ce volet inclut l'amélioration des systèmes de collecte, traitement, communication et diffusion des informations concernant les risques.

Un des défis majeurs actuels du secteur humanitaire consiste à élargir leurs pratiques en matière de gestion des risques de catastrophes, souvent cantonnées à la réponse et au relèvement, vers une approche plus intégrée incluant la préparation, la prévention et l'atténuation. En ce sens, il importe donc notamment de mieux comprendre et anticiper l'impact des programmes d'aide actuels et d'y intégrer les perceptions du risque et des capacités d'adaptation des populations. En effet, il est communément admis concernant les catastrophes causées par les aléas naturels que si les risques associés sont dus à des aléas peu maîtrisables, leur impact peut être atténué de plusieurs façons, notamment par une bonne préparation de la population. Cette préparation passe tout d'abord par la connaissance du risque et donc d'une compréhension de sa perception, élément clé d'une sensibilisation et d'une communication efficace, composantes essentielles des programmes de réduction des risques de catastrophes. Cependant, force est de constater qu'une population qui a connaissance d'un risque n'adapte pas toujours (de façon adéquate) son comportement pour y faire face.

L'identification et l'analyse des déterminants socioculturels qui influencent les comportements de prévention et de protection face aux risques naturels sont donc cruciales pour adapter les programmes de gestion des risques de catastrophes. Intégrer les logiques spécifiques de positionnement et d'adaptation aux catastrophes des populations exposées aux risques auprès desquelles les organisations d'aide humanitaire interviennent, permettrait d'avoir une action plus efficace et adaptée aux besoins. Or on ignore encore beaucoup de la façon dont les populations perçoivent les risques climatiques auxquels elles sont exposées, et les paramètres qui influent sur cette perception et l'adaptation des comportements.

Un programme d'action innovant : réduire les risques de catastrophes en renforçant la cohésion sociale

La Croix-Rouge française participe à la mise en œuvre d'un programme d'action de 4 ans, débuté en juin 2020, qui vise à renforcer la cohésion sociale et les relations entre les différentes communautés vivant sur les mêmes zones exposées aux risques de catastrophes[6].

Conçu en collaboration avec des acteurs institutionnels libanais, l'Unité de gestion des risques de catastrophe (DRM-U) et le Conseil national de la recherche scientifique (CNRS), et basé sur l'expérience de la Croix-Rouge libanaise (CRL) dans la gestion des risques de catastrophe au niveau communautaire, le projet vise à renforcer les capacités des acteurs libanais de première ligne dans la gestion des risques de catastrophe. L'objectif spécifique de ce projet est de soutenir la stratégie nationale

[6] Le projet est cofinancé par l'Agence danoise pour le développement international (Danida) et l'Initiative Minka Moyen-Orient, à travers laquelle l'Agence française de développement (AFD) contribue à atténuer les fragilités dans les pays proches de la Syrie et de l'Irak depuis 2017 afin de réduire les risques de conflits débordant les deux pays. La gestion du projet est confiée à Solidarités International, la Croix-Rouge française et la Croix-Rouge libanaise.

de la DRM-U et de développer un modèle efficace et reproductible de gestion intégrée des risques dans deux bassins fluviaux. Ce modèle devrait permettre aux communautés et aux acteurs locaux de réduire leur vulnérabilité dans les zones sujettes aux inondations et d'améliorer leurs capacités de prévention, de préparation et d'intervention en cas d'inondation.

En raison du contexte particulier du Liban, ce projet vise particulièrement le renforcement de la cohésion sociale, et l'amélioration des relations entre les différentes communautés exposées aux risques de catastrophes. Dans les deux zones géographiques du projet, des tensions existent entre la population libanaise et les réfugiés syriens partageant le même environnement et exposés aux mêmes risques. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) estime que la Bekaa est un gouvernorat préoccupant, où des incidents violents émergent, et que le Akkar connait des tendances similaires, bien que dans une moindre mesure.

Il est donc important que les communautés, les municipalités et les acteurs clés en charge de la réduction des risques de catastrophes possèdent des outils de préparation et des processus de réduction des risques adaptés aux besoins spécifiques des deux communautés et puissent coordonner leurs actions dans ce contexte spécifique. L'enjeu ici est donc de prendre en considération la cohésion sociale complexe entre les différents groupes dans les communautés ciblées afin d'assurer une communication efficace, adaptée et accessible à celles-ci, particulièrement pour ce qui concerne les aspects lies au changement de comportement en matière de gestion des risques de catastrophe. Il est en effet à craindre que les risques soient exacerbés par les conflits entre les réfugiés et les Libanais vivant dans les mêmes zones, et que dans le même temps ces conflits exacerbent potentiellement l'exposition aux risques pour les deux communautés.

Un des objectifs du programme est donc la mise en place de systèmes d'alerte précoce inclusifs permettant aux individus et les communautés menacées par les aléas à agir dans un délai suffisant et de manière appropriée. La communication des alertes dans le cadre de ce système doit atteindre les personnes à risque. Par conséquent, des messages adaptés et clairs contenant des informations simples et utiles sont essentiels pour permettre une anticipation et une réponse appropriées qui aideront à sauver des vies et moyens de subsistance. L'utilisation de plusieurs canaux de communication ainsi que celle de messages adaptes sont nécessaires pour s'assurer que le plus grand nombre de personnes possible est averti et sache agir concrètement pour éviter ou limiter le risque de catastrophe, en particulier dans les zones où des conflits existent entre les communautés.

En conséquence, la fonctionnalité d'un système « Alerte Précoce Action Précoce » nécessite de prendre en considération les facteurs qui peuvent influencer les comportements : valeurs, croyances, attitudes, préférences, habitudes, évaluations des coûts et avantages, normes sociales, politiques et institutions pour chacune des communautés ainsi que la cohésion sociale complexe entre les différents groupes sociaux.

Le volet recherche du programme

À cette fin, la Fondation Croix-Rouge française lance un appel à candidatures pour une bourse de recherche postdoctorale individuelle de 12 mois afin que, dans le cadre de ce programme, une étude socioanthropologique usant d'une approche qualitative sonde la perception des risques des Libanais et des réfugiés vivant au Liban dans un contexte de tension sociale élevée.

Cette recherche devra fournir une analyse de la structure et du tissu social de chaque communauté. Précisément, elle donnera des clés de compréhension de la cohésion sociale complexe entre les différents groupes dans les deux communautés ciblées, et de leur perception du risque et des différents facteurs qui peuvent influencer sur le comportement préventif ou en cas de survenue d'une catastrophe.

La perception du risque de danger varie considérablement selon les individus et les groupes sociaux. La recherche visera donc à identifier et analyser les déterminants sociodémographiques (âge, genre, handicap…) et socioculturels (appartenance ethnique, langue, milieu social…) qui influencent les comportements de prévention et de protection des populations face aux aléas naturels et plus particulièrement aux inondations (avant, pendant et après). Pour tout individu, l'estimation d'un risque n'est pas un exercice facile. Il faut tenir compte de nombreux éléments qui sont interdépendants : la nature des dangers, de l'occurrence et de l'impact potentiels des événements dangereux, de l'éventail des actions alternatives et des conséquences de chaque alternative possible, etc. Comment diffèrent les perceptions des risques des populations locales et celles des populations déplacées dans la zone du programme ? Dans quelle mesure le contexte de tension sociale entre communautés locales et déplacées influence la perception des risques des deux groupes et la bonne réussite des activités de sensibilisation ?

Ce travail de réflexion mené en parallèle à la mise en œuvre des activités sur le terrain fournira aux équipes du programme un espace de réflexion sur la pertinence et les modalités des actions menées selon les spécificités de chaque population ciblée qui pourraient amener une amélioration de relations entre les différentes communautés. Il permettra de formuler des recommandations adaptées pour ajuster les stratégies d'intervention et réorienter si besoin les activités en vue d'une optimisation des résultats. Il est ainsi attendu que les résultats de la recherche participent au processus de changement visé dans un certain nombre de conduites en fournissant des recommandations sur la manière d'adapter les outils selon les spécificités de chaque population ciblée et en proposant, le cas échéant, des orientations pour adapter la stratégie de sensibilisation visant un changement de comportements.

Précisément, les résultats de la recherche guideront la méthodologie et les activités du programme en tenant compte des éléments socioculturels décisifs dans la mise en œuvre des actions de prévention des inondations dans deux régions du Liban. Il est attendu que la recherche aide à bâtir les messages d'alerte précoce qui devront être compréhensibles et pratiques pour les deux communautés vivant dans la même zone (réfugiés et Libanais). Les résultats aideront à comprendre comment utiliser l'approche de réduction des risques de catastrophe dans un contexte de tensions sociales, comment les messages de sensibilisation peuvent être formulés et quels facteurs doivent être pris en compte pour que ces messages aient le plus grand impact sur ces communautés. En outre, les résultats de la recherche aideront à approfondir la réflexion des responsables du programme sur la manière dont un projet

de réduction des risques de catastrophe peut participer à renforcer la stabilité et la cohésion sociales, et comment il peut être un levier potentiel pour la résolution de conflits. En contexte de tension sociale, quels sont les facteurs favorables à une meilleure cohésion sociale qu'il faut prendre en compte dans la mise en œuvre des activités de sensibilisation aux risques de catastrophes ?

Zone géographique de recherche

La recherche aura lieu au Liban. Les zones géographiques de recherche prioritaires sont la région de la Bekaa, le bassin de la rivière Ghzaille, la région de l'Akkar, le bassin de la rivière Ostouane, et les municipalités sélectionnées où les activités du programme seront mises en œuvre. Les noms de ces municipalités seront transmis ultérieurement au/à la candidat/e sélectionné/e.

Les pays ciblés constituent une entrée empirique pour les recherches. Ils ne correspondent en aucun cas aux nationalités d'éligibilité du candidat.

L'accès au terrain sera conditionné par une évaluation précise des risques remise lors de la candidature et mise à jour avant le départ en prenant soin de vérifier au préalable les recommandations du MEAE français.

Conditions de candidature

Le financement accordé par cet appel de la Fondation Croix-Rouge française a pour objectif de couvrir le coût d'une recherche dans le cadre d'un projet individuel.

Seules les personnes rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater :

- être titulaire d'un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences humaines et sociales (en particulier en sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie, géographie, science politique, économie, histoire, philosophie, psychologie, relations internationales, santé publique, sciences de l'environnement, etc.) ;
- avoir soutenu son doctorat depuis moins de 10 ans ;
- justifier une disponibilité minimum de 6 mois durant l'année consacrée à la recherche ;
- contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d'autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Les futurs docteurs sont autorisés à candidater à la condition de fournir une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **30 novembre 2021**.

Il n'existe pas de condition de nationalité.

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.

D'une manière générale, les candidat.e.s doivent :

- présenter leur projet de recherche en langue française ;
- être présenté.e.s par un établissement de recherche ou académique ;
- motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
- prendre connaissance des conditions d'attribution et des modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;
- candidater conformément aux paragraphes détaillés ci-après **avant le 1er novembre 2021 à minuit (heure de Paris)**.

Dépôt de candidature

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d'une plateforme en ligne accessible sur son site (www.fondation-croix-rouge.fr). Après la création de son compte, le/la candidat.e accède à son espace personnel depuis lequel il/elle peut postuler aux différentes bourses de recherche proposées puis suivre l'évolution de sa/ses candidature.s.

Formulaire de candidature

Le/la candidat.e renseigne un formulaire de saisie constitué de blocs d'informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, revue de littérature, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques et sociaux, méthodologie envisagée, calendrier, le cas échéant répartition des tâches parmi les membres de l'équipe, etc.), jusque dans l'évaluation des risques sécuritaires qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant son parcours universitaire et professionnel, et le cas échéant les CV de chaque membre de l'équipe de recherche ;
2. la copie du diplôme de doctorat certifiée conforme et visée par l'école doctorale ou, pour les futurs docteurs, une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **30 novembre 2021** ;
3. une lettre de motivation ;
4. un justificatif de domicile ;
5. un chronogramme détaillé des étapes clés du projet de recherche ;
6. une copie du rapport de soutenance de thèse ;
7. une lettre de soutien du responsable de chaque organisme de recherche impliqué dans le projet ;
8. une lettre de référence (optionnel)

Les candidatures en ligne s'ouvriront **du 13 septembre 2021 au 1er novembre 2021 à minuit (heure de Paris)**. À cette date aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entrainera le rejet automatique de la candidature.
Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le/la candidat.e peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il/elle sera tenu informé.e des résultats.

Processus d'évaluation et de sélection

Les dossiers de candidature sont évalués par des membres du Conseil d'administration (CA), du Conseil scientifique (CS), des experts associés et l'équipe de la Fondation. Sur la base de ces différentes évaluations, un comité de sélection, incluant le cas échéant des représentants du partenaire de l'appel, établit une proposition de sélection soumise à la gouvernance de la Fondation, qui procède enfin à la sélection finale. Les résultats sont communiqués par mail à tous les candidats au lendemain de cette sélection, soit le **9 décembre 2021**.

Modalités du soutien financier

- Dans le cadre de cet appel, la Fondation offrira au/à la lauréat/e :
  - une **bourse de recherche individuelle de 24 000 euros** ;
  - la possibilité de solliciter une **aide financière pour les mobilités de terrain** (pour un montant maximum de **1 000 euros**) ;
  - la possibilité de solliciter une **participation aux frais d'assurance liés au terrain** (pour un montant maximum de **500 euros**).
- De plus la Fondation propose un accompagnement et les avantages suivants :
  - un suivi scientifique et un tutorat personnalisés ;
  - un accompagnement dans la valorisation des résultats de la recherche :
    - traduction en anglais, publication sur le site de la Fondation et diffusion de l'**article scientifique** et du numéro de la série « **Pratiques & Humanités** » (sous réserve du respect des consignes de rédaction)
    - soutien pour publier dans des revues d'excellence et la revue ***Alternatives Humanitaires***
    - participation aux « **Rencontres de la Fondation** » ou à d'autres événements de valorisation internationaux
    - création d'un **espace dédié à la recherche** conduite sur le site de la Fondation
  - un abonnement d'un an à la revue *Alternatives Humanitaires* ;
  - une adhésion d'un an à l'International Humanitarian Studies Association (**IHSA**).
- Au-delà de ces services et de la bourse qu'elle leur attribue, la Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique. Chaque lauréat/e est seul/e responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
- La Fondation procède au versement de la bourse en 4 fois : 3 versements de 7 000 euros, dont le premier intervient au démarrage de la recherche, et un solde de 3 000 euros à la remise des livrables finaux.
- La période de recherche commence le **1er janvier 2022**, et au plus tard le **15 janvier 2022**. Cependant le versement de la première tranche du financement est conditionné par la confirmation par le/la lauréat/e à la Fondation par tout moyen écrit du début de ses travaux. Tout retard au-delà du 15 janvier 2022 doit être justifié et entraine un délai du premier versement jusqu'à obtention de cette confirmation. Tout retard dans le début des travaux de recherche, l'envoi des rapports intermédiaires ou livrables

finaux, ou bien tout changement dans la conduite de la recherche qui par son caractère injustifié ou son ampleur remet en cause sa faisabilité dans les délais et formes (problématique, méthodologie, etc.) prévus par le projet initial soumis lors de la candidature du/de la lauréat/e entrainera l'annulation du financement.

- L'attribution de la seconde et troisième tranche du financement dépend de la volonté expresse réaffirmée du/de la lauréat/e à poursuivre son travail par l'envoi des deux rapports d'étape selon les dates prévues par le calendrier scientifique de la Fondation. Le/La lauréat/e doit informer la Fondation, dans les meilleurs délais, de tout arrêt prématuré de ses recherches. Ainsi, à défaut de réaffirmer sa volonté expresse de poursuivre son travail dans les conditions prévues ci-avant en envoyant les deux rapports d'étape aux dates convenues, il sera mis fin au versement du financement, la Fondation se réservant le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse d'ores et déjà versée.
- Au cas où, dans l'intervalle séparant l'attribution du financement du début des travaux de recherche, un/des événement(s) imprévisible(s) susceptible(s) par leur gravité de modifier le contexte de travail surviendrai(en)t dans le ou les pays de recherche pressenti(s), la Fondation se réserve le droit de suspendre à tout moment le financement. La décision de suspension tiendra compte des différents paramètres (dont l'avis du Ministère des Affaires Etrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d'ONG transnationales, du CICR, d'agences de l'ONU).

Obligations

- Tout chercheur sélectionné s'engage à respecter les présentes obligations, à signer la charte et la convention d'attribution de financement de la Fondation.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l'étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et livrables finaux. Il lui sera proposé de présenter ses travaux oralement, dans le cadre d'une journée d'études organisée par la Fondation.
- Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le/la lauréat/e à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le/la lauréat/e étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le/la lauréat/e consent par avance, mention serait faite des références de l'auteur(e) qui reste propriétaire de son travail.
- Le/La lauréat/e s'engage à faire part à la Fondation de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts.

- Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le/la lauréat/e dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le/la lauréat/e et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.

Calendrier

13 septembre 2021	Lancement de l'appel à candidatures
1er novembre 2021	Clôture des candidatures à minuit (heure de Paris)
2-22 novembre 2021	Evaluation des candidatures
8 décembre 2021	Sélection par le Conseil d'administration de la Fondation
9 décembre 2021	Annonce des résultats par mail à tous les candidats
10-23 décembre 2021	Signature par le/la lauréat.e de la charte et de la convention d'attribution du financement
1er janvier 2022	Début de la recherche
1er janvier 2023	Fin de la recherche

Pour toute question au sujet de l'appel, merci de contacter :

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE
21 rue de la vanne
CS 90070
92126 Montrouge Cedex
+33(0)1 40 71 37 90
recherche@fondation-croix-rouge.fr